

Étapes à suivre pour devenir membre stagiaire de l'AAPQ (jusqu'à la fin du stage)

De la fin de votre diplôme jusqu'au début du stage

	Étapes	Documentation relative
1	Déterminer quel profil d'admission vous correspond en tant que membre stagiaire.	Consulter le document intitulé <i>PSAP-AAPQ</i>
2	S'inscrire auprès de l'AAPQ (adm@aapq.org). Vous devez envoyer : <ul style="list-style-type: none"> - Le formulaire d'inscription rempli - Une copie de vos diplômes - C.V. à jour 	Remplir le document intitulé <i>Formulaire inscription – Membre stagiaire</i> et l'envoyer à l'AAPQ
3	Trouver un mentor architecte paysagiste <ul style="list-style-type: none"> - Cette personne doit être membre agréé à l'AAPQ depuis au moins 5 ans. - Si vous ne connaissez personne, n'hésitez pas à écrire à l'AAPQ afin d'obtenir de l'aide. 	Confirmer avec votre mentor et remplir le formulaire <i>Confirmation du mentor</i> et l'envoyer à l'AAPQ. Informer le mentor de son futur rôle avec le document <i>Guide du mentor</i>
4	Trouver un emploi (si ce n'est pas déjà fait) et faire signer le formulaire pour l'employeur confirmant que vous travaillez pour l'entreprise. Cette personne ne doit pas nécessairement être architecte paysagiste.	Remplir le formulaire intitulé <i>Confirmation de l'employeur</i> et l'envoyer à l'AAPQ
5	Commencer le programme de stage en architecture de paysage de l'AAPQ.	Conserver une copie des documents que vous produisez (avec l'accord de votre employeur)

Pendant le stage jusqu'à la fin du stage

	Étapes	Documentation relative
1	Cumuler les heures que vous faites et séparez-les selon les projets.	Demander à votre employeur le nombre d'heures travaillées dans chaque projet
2	Enregistrer votre expérience.	Remplir le document intitulé <i>Carnet de stage : formulaire d'enregistrement de l'expérience</i> . Si vous êtes travailleur autonome, vous devez remplir le <i>Registre pour travailleur autonome</i> .
3	Faire une description des projets dans lesquels vous avez été impliqués.	Remplir le document <i>Carnet de stage - sommaire des projets</i>
4	Séparer les heures que vous avez faites selon les différentes catégories des domaines d'acquisition de compétences (Consulter l'annexe C du document intitulé <i>PSAP-AAPQ</i> selon votre profil). <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les heures par projet dans le relevé et faites-en le cumul par la suite dans le sommaire - Faire approuver tous les 3 (trois) mois par l'employeur et le mentor. - Faire le cumul total des heures tout au long du stage, à remettre en fin de stage. 	a) Remplir le document <i>Carnet de stage - Relevé mensuel des activités</i> mensuellement b) Remplir le document <i>Carnet de stage - sommaire de l'expérience</i> pour le cumul de vos heures, chaque mois c) Remplir le document <i>Carnet de stage - Cumul des heures</i> pour le cumul total de vos heures en stage
5	Demander à votre mentor (ou votre client, si vous travaillez à votre compte) qu'il fasse une évaluation descriptive de votre travail.	Remplir le document intitulé <i>Commentaires et déclarations du mentor</i> ou <i>du client</i> (pour travailleur autonome).
6	Retourner les documents à l'AAPQ à mi-parcours et à la fin de votre période de stage.	